

LA LIBERTÉ

JOURNAL DE LYON.

Chez M. GUILBERT, libr., rue Puits-Gaillard, 3.
Chez Mme PHILIPPE née BAUDIER, r. St-Dominique, 7.
A l'imprimerie des Halles de la Grenette.
A Paris, chez M. Lefèbvre, rue N.-D.-des-Victoires.

ABONNEMENT	Un an.	Six mois.	Trois mois.
Lyon... .	24 fr.	13 fr.	7 fr.
Hors Lyon... .	30	18	9
Etranger... .	40	22	12

10 centimes le numéro.

Les lettres relatives à la rédaction doivent être adressées à M. le directeur de la *Liberté*, rue de la *Liberté*, 4.—Affranchir.

Lyon, 20 novembre 1848.

De l'appel au peuple.

Il est un argument à l'usage des légitimistes et des réactionnaires de toutes couleurs ; c'est celui-ci :

La Constitution n'aura force de loi que lorsqu'elle aura été soumise à l'approbation du peuple, de la *nation*, voulais-je dire.

L'argument a été développé à la tribune. C'est M. de Puysegur, l'habile *improvisateur*, qui s'est chargé de le formuler. Plus heureux que lors de son vote contre la République démocratique, l'honorable représentant a été appuyé par une trentaine de voix, entre lesquelles se trouvaient, comme de juste, MM. de Montalembert et de Larochejacquelein, ces vieux défenseurs de la souveraineté populaire, comme vous savez.

Les journaux du parti ne sont pas restés en-deçà de l'éloquence de M. de Puysegur. Nous devons même à la vérité de dire que nous avons été témoins, à ce sujet, de conversations édifiantes, et que nous tenons pour miraculeuses, jusqu'à preuve du contraire. Les uns, qui trouvaient fort ridicule, au commencement de février, le suffrage universel, nous laissent maintenant bien loin derrière eux en fait de radicalisme révolutionnaire, et appellent sur la Constitution le baptême sacré de la sanction populaire.

D'autres réclament le vote à plusieurs degrés, attendu que le peuple n'a pas assez d'esprit pour choisir lui-même ses représentants. Donc, il en a assez pour délibérer sur la Constitution. Quoi de plus clair ?

Nous ne saurions trop féliciter ces journaux de la logique de leurs opinions. C'est pourquoi ils voudront bien nous permettre de les suivre sur ce terrain.

Evidemment, c'est restreindre le droit du peuple que de lui soumettre la Constitution seulement dans son ensemble.

Le peuple doit être appelé à se prononcer sur chaque article de la Constitution ; car il est absurde de refuser à celui qui a le droit de voter sur l'ensemble, le droit de voter sur les détails. Si je trouve à ma fantaisie l'article 1^{er}, et que l'article 2 ne soit pas de mon goût, de quel droit m'empêcherez-vous d'accepter l'un et de rejeter l'autre, s'il vous plaît ?

Mais il est non moins évident que le peuple a le droit non-seulement de voter, mais encore de discuter et de délibérer sur chaque article de la Constitution ; car vous voulez faire voter le peuple, et vous lui refuserez le droit de s'éclairer ! Mais ce ne serait qu'un misérable subterfuge indigne d'un homme de bon sens et de bonne foi !

Donc, nous aurons des clubs permanents, ou des *assemblées primaires*, suivant le dictionnaire de M. de Genoude, où le peuple sera invité à discuter chaque article avant de se prononcer par son vote, et sera même autorisé à refaire les articles s'ils ne lui plaisent pas. Car, il serait encore plus injuste qu'absurde de permettre à un homme de repousser un article qui ne lui plaît pas, et de lui refuser le droit d'en

présenter un qui lui convienne davantage.

Mais nous ne comprenons pas pourquoi le peuple aurait le droit de voter la Constitution, et n'aurait pas celui de voter et de discuter toute espèce de loi quelconque. Toutes les raisons par lesquelles vous le faites prononcer sur la Constitution sont applicables aux lois ordinaires, et il est impossible de trouver une raison déterminante de refuser au peuple le droit de voter une simple loi, qui ne soit valable contre le droit de voter la Constitution.

Nous connaissons, du reste, un Etat où ce régime a été appliqué avec beaucoup de succès. — C'est en Icarie, à ce que dit M. Cabet, qui y a beaucoup voyagé.

Et dire que ce bon M. Cabet s'en va cherchant une sixième partie du monde, tandis qu'il lui serait si facile d'appliquer à la France son petit système !

Quelle Icarie sera comparable aux assemblées primaires, lorsqu'Henri V sera roi de France, M. de Genoude grand-aumônier, M. Lourdoueix archi-chancelier, et M. Nettement chargé de passer la chemise à l'enfant du miracle, à son petit lever ? Exemple :

Vous voulez la vie à bon marché, les frontières du Rhin, l'organisation du travail, la rente à 120, le suffrage à quatre degrés, la poule au pot, le vote à la commune et *le retour à la véritable constitution* ?...

— Vous prenez un enfant du miracle ; vous le mettez sur le trône de ses pères ; et le tour est fait.

On sait assez que nous n'avons pas la prétention d'être aussi avancés qu'Henri V, qui a étudié à fond la question de l'organisation du travail, à ce que nous assurera la *Guérinière*. Pour nous donc, qui croyons que tout homme peut choisir un mandataire digne du pays, par cela seul que tout homme a une conscience, éclairée des lumières de la morale chrétienne (et non parce qu'il paie l'impôt), nous ne croyons pas que tous soient appelés à délibérer et à discuter. Tous règnent, mais les mandataires seuls gouvernent. La souveraineté est dans le peuple, l'initiative doit être dans le pouvoir.

Il est vrai que nous ne sommes pas assez révolutionnaires pour vouloir du vote à quatre degrés.

Criterium.

Les électeurs qui cherchent la vérité en dehors des exagérations de tous les partis veulent-ils s'éclairer sur la valeur réelle de la candidature du général Cavaignac ? — Qu'ils lisent et étudient comme nous les attaques dont il est l'objet de la part des journaux exaltés de la réaction d'une part et du communisme de l'autre.

C'est le plus sûr critérium. C'est la preuve la plus convaincante qu'ils puissent acquérir que, placé sur le vrai terrain de la concorde et sur la limite des camps ennemis, le général représente réellement cette immense majorité de citoyens qui ne veut ni de l'anarchie ni de l'absolutisme.

Ecoutez le langage de la République rouge :

« Le manifeste de Cavaignac, dit la *Réforme*, est une contrefaçon des discours de la couronne... C'est en présence

de la réaction qu'il vient parler de conciliation, de sincérité, de patriotisme ! Ah ! pitié pour le frère de Godfroy, pitié pour l'homme aveuglé qui donne de pareils gages aux éternels ennemis de la République ! »

Puis, celui de la République blanche :

« Communistes et démocrates, prudhomiens et socialistes, dit l'*Indépendant*, ont fait le même serment. Ils voteront comme un seul homme pour Cavaignac. »

Electeurs, vous les entendez. Pour les uns, Cavaignac est un communiste ; pour les autres, un royaliste ! Pour nous, il est un démocrate modéré.

Pour nous, il est le drapeau de la République tricolore assailli avec fureur par les séides de la République blanche et les sectaires de la République rouge.

Ce sont nos adversaires mêmes qui nous en offrent la preuve. Nous l'acceptons.

Hypothèse.

Louis Bonaparte est nommé à la majorité absolue Président de la République française.

Aura-t-il assez de capacité pour gouverner

Ou assez de bon sens pour laisser gouverner ses ministres ?

On sait que les esprits médiocres, semblables en cela aux esprits supérieurs,

Sont entiers dans leurs idées,

Entêtés dans leurs systèmes,

Opiniâtres dans leurs volontés,

Inébranlables dans leurs résolutions, fussent-elles marquées au coin de l'imprudence ou de l'ineptie.

Quelle ligne politique adoptera cet homme en qui devra s'incarner la pensée, l'âme et le génie de la France ?

Suivra-t-il la tradition révolutionnaire ?

Se entraînera-t-il dans l'ornière napoléonienne ?

C'est-à-dire—

Vis-à-vis de l'étranger :

Tiendra-t-il haut et sans tache comme sans peur le drapeau de la révolution et du progrès ? Fera-t-il entendre, au sein des congrès monarchiques, le langage républicain dépourvu des artifices et des ambages diplomatiques ? Tout prêt, au premier appel des peuples soulevés, à jeter l'épée de la France dans la balance où se pèsent les destinées de la démocratie, saura-t-il aider de la parole et du bras les nationalités dans leur travail d'affranchissement et de reconstitution ?

Ou bien,—

Parodiste présomptueux d'une gloire qui n'aura point d'héritiers, voudra-t-il dépecer de nouveau les trônes voisins pour y asseoir sa lignée ? Ira-t-il chercher, depuis le Rhin jusqu'au Volga, tous les rois de la vieille Europe qui, ne voyant plus qu'un fantôme de pourpre entre eux et la France, viendront étouffer la démocratie jusque dans son antre, et reculer d'un siècle encore l'avènement de la forme dernière que doivent revêtir les sociétés chrétiennes ?

En deux mots,—

Louis Bonaparte

mais il me semble entendre des cris.

— Eh bien ! cette foule que tu n'aperçois pas encore, mais qui roule comme un torrent, c'est le peuple de Madrid qui s'avance contre ce château, et ces cris que tu entends déjà sont autant de cris de mort lancés contre toi, don Juan.

— Et le motif de cette émotion populaire à mon sujet, le connais-tu, Ninetta ?

— Oui, et voici comment je l'ai appris : Avant de quitter Madrid pour retourner en Catalogne, où je ne devais point te ramener, je voulus te voir encore une dernière fois, frère. Au moment donc où tu sortais de l'église, époux d'une femme à laquelle tu avais semblé un instant préférer celle qui a eu le courage de rester ta sœur ; en ce moment, dis-je, je me mêlai à la foule venue pour t'admirer, mais qui ne devait pas tarder à te maudire. Au milieu de cette multitude de curieux, qui faisaient à ton sujet les plus singulières histoires, se trouvait un moine, revêtu de la robe blanche des chartreux, et qui, après t'avoir attentivement considéré pendant que tu descendais le premier de l'église, donnant la main à ton épousée, s'écria :

— Par saint Bruno, je ne me trompe point, ce beau seigneur nouvellement marié n'est autre qu'un moine apostat de notre ordre, celui que nous appelions, à la chartreuse de Bonlieu, le frère Lupicin.

A côté de ce moine, se trouvait un homme grave et court, qu'à son costume il était facile de reconnaître pour un corrégidor de province. Depuis quelque temps, il l'examinait avec non moins d'attention que le moine son voisin, et lorsqu'il entendit ce dernier dire que tu étais le frère Lupicin, il s'écria à son tour avec une terreur indéfinissable :

— Si celui-là est un chartreux, comme vous le dites, mon père, il s'entend mieux, je vous jure, à manier une épée qu'à rouler les grains d'un chapelet.

— Je vous crois bien, seigneur corrégidor, reprit le moine blanc, c'est, en effet, au moyen de son épée, et après avoir assassiné au pied de l'autel notre saint prieur, que cet assas-

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

AVENTURES ROMANESQUES

DE
DON JUAN IDEE WATTÉEVILLE,
ROMAN EN 3 VOLUMES.
2^e partie.

XVII. — Le mariage — Suite.*

Au jour fixé pour la célébration de notre mariage, dona Blanca et moi, suivis d'un nombreux et brillant cortège, nous nous rendîmes à la cathédrale où nous réçumes, des mains de l'évêque et avec pompe, la bénédiction nuptiale. Mon frère ou mon cousin, comme le croyait le marquis de Villaflor, n'avait pu arriver à temps pour la cérémonie. Un obstacle imprévu devait retarder son arrivée de quelques heures, et on ne l'attendait plus que pour le grand festin préparé au château d'El Pardo. Au moment où, pour nous y rendre, nous sortions de l'église, désormais unis, je ne fus pas peu surpris à la vue de la foule immense que la curiosité avait attirée sur notre passage. Il n'y eut qu'un cri d'admiration à la vue des deux jeunes mariés. La beauté de dona Blanca était encore relevée par l'air de bonheur que toute sa physionomie exprimait, bonheur dont ses rivales auraient été moins jalouses, si elles eussent su combien peu il devait durer. Cependant les charmes, quoique peu ordinaires, de la fille du marquis de Villaflor produisirent encore moins de sensation que l'air à la fois gracieux et fier et la tourmente distinguée de son jeune époux. C'est que, pour cette foule qui avait souvent été témoin de mes folles prodigalités, ma personne avait, pour ainsi dire, un reflet merveilleux. Le peu-

* Voir les n^os des 5, 4, 3, 6, 7, 10, 11, 14 et 18 novembre.

Fera-t-il de la propagande pacifique au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité?

Fera-t-il de la propagande belliqueuse au nom de sa che-tive dynastie et de sa plus chétive personne?

De la propagande pacifique! Mais il trouvera autant de mécontents qu'il compte d'électeurs ruraux, autant d'ennemis qu'il a aujourd'hui d'adoreurs! L'empereur est le féliche des campagnes, mais ceux qui rêvent son retour ne le reviennent pas sans son cortège de gloire, de guerre, de batailles, de victoires, de conquêtes et de trophées. Malheur si leur espoir est déçu! malheur s'ils ne retrouvent pas dans le jeune sportman l'empereur de la colonne!

De la propagande belliqueuse!... Ah! voyez, vous qui lui donnez vos voix en haine de la République, et qui n'en faites pas mystère!

Et vous, qui les lui donnez en haine d'un républicain!

Et vous, qui les lui vendez, peut-être!...

Qui est-ce qui désire la guerre parmi les représentants du peuple?

Ce n'est pas, à coup sûr, la réunion de la rue de Poitiers, Ni la réunion du Palais-National, Ni celle de l'Institut.

Ce n'est pas M. Thiers,

Ce n'est pas M. Bastide,

Ce n'est pas M. Lamartine.

Ce n'est point dans ces trois fractions de l'Assemblée qu'un président guerrier choisira des ministres dont la pensée s'harmonise avec la sienne,

Mais bien parmi les représentants républicains-démocrates-socialistes de la rue Taitbout, parmi les admirateurs de Ledru-Rollin et les perroquets de Proudhon.

Mais encore...

La majorité de l'Assemblée étant notamment hostile à l'idée d'une intervention armée,

Le président se verra dans la nécessité

Ou de renoncer à justifier les espérances du plus grand nombre de ses Leudes fidèles,

Ou de s'appuyer sur ce parti des rouges qui inspire tant d'effroi, pour recommencer un 18 brumaire.

A moins que la rue de Poitiers, heureuse d'avoir un prince, heureuse d'avoir le pied sur le cadavre de la République, ne sacrifie aux désirs de son gracieux souverain ses propres tendances;

Ce qui est encore possible;

Car il ne faut jurer de rien

Avec la rue de Poitiers, surtout.

Le fameux congrès de la presse départementale commence à devenir complètement ridicule. C'est la montagne accouchant d'une souris. Ce congrès qui prétendait représenter la province, et qui en réalité n'est composé que de cinq journalistes représentant 22 journaux, a cru qu'il n'avait qu'à parler pour entraîner la France dans sa croisade napoléonienne.

A l'heure qu'il est, il doit être désabusé, 130 journaux de province se sont déclarés contre lui et pour Cavaignac!

Il paraîtrait aussi que le congrès s'était à tort flatté de quelques hautes adhésions.

Ainsi, il vient de recevoir de MM. Bedeau et Cormenin le démenti le plus formel de l'entrevue qu'ils étaient censés avoir eue.

L'ordre règne à Vienne.

Les journaux modérés qui prétendent, il y a quelques jours, un concours si officieux au gouvernement autrichien, doivent maintenant savoir à quoi s'en tenir sur la modération paternelle de l'objet de leurs sympathies.

Les premiers pas du ministère autrichien ont été marqués dans le sang.

Les exécutions militaires ont souillé le sol de Vienne.

Après la révolution de Février, le premier acte du gouvernement provisoire de France a été l'abolition de la peine de mort en matière politique.

sin s'est échappé du couvent où il avait prononcé ses vœux, pour aller commettre, à quelques lieues plus loin, deux nouveaux meurtres sur la personne de deux voyageurs qui voulaient souper avec lui dans une auberge. Les poursuites faites pour l'atteindre avaient jusqu'à présent été inutiles, car on ne connaît ni sa famille, ni son nom. Ce secret, connu de notre prieur seul, est enterré avec lui dans la tombe.

Tout ceci est étrange, dit l'homme vêtu en corrégidor; mais je ne puis en douter, celui que vous appelez le frère Lupicin n'est autre que le fameux brigand des montagnes noires, l'un des plus terribles chefs des révoltés Catalans. Il y a trois mois à peine qu'il s'emparait, dans le royaume de Valence, de la ville de Murviédro, autrefois Sagonte, et dont j'ai l'honneur d'être corrégidor. Sans une rançon de dix mille pistoles qu'il nous obligea de lui compter, cet autre Annibal n'eût fait de notre ville qu'un monceau de pierres, et nous pûmes tous passer au fil de l'épée. Sa vue m'a trop frappé alors pour que je puisse jamais l'oublier, et maintenant encore je ne puis m'empêcher de trembler en le considérant.

Cependant la foule qui s'était rassemblée autour des deux interlocuteurs, avait prêté la plus grande attention à leurs paroles. Quand le corrégidor eut fini de parler, une extrême agitation s'éleva parmi ceux qui venaient de l'entendre lui et le moine chartreux, dont les uns redisaient aux autres les paroles.

Ainsi, disaient-ils, ce prétendu grand seigneur était tout à la fois un apostat, un assassin et un brigand.

Nous ne nous étonnons plus, disaient-ils, s'il produisait à pleines mains l'argent par Madrid. Il battait monnaie sur le dos des fidèles Espagnols.

L'infâme rebelle! il faut le livrer à la justice du roi!

Non, c'est au tribunal du saint-office qu'il faut traîner cet apostat parricide et sacrilège!

Eh! qu'avons-nous besoin de la justice du roi et de celle de l'inquisition? s'écria un homme du peuple, à l'air farouche. Castillans, rendons-lui justice nous-mêmes; allons sur-

Mais il est vrai que ceux que la révolution avait poussés au pouvoir étaient des républicains, c'est-à-dire des hommes de sang et de rapines, héritiers de la férocité de leurs pères, les Danton et les Marat.

Le gouvernement autrichien, au contraire, c'est le parti de l'ordre et de la légalité; il marche avec les journaux honnêtes, modérés et conciliants, qui sont une si rude guerre à l'anarchie.

Nous aimons à croire que ceux qui ont blâmé notre attitude dans la question de la révolution allemande, reconnaissent maintenant qui, d'eux ou de nous, étaient plus voisins de la vérité.

Les journaux ultra modérés s'extasient sur le respect de la légalité qui règne à Vienne.

Point de conseils de guerre comme à Paris! disent-ils; la justice suit son cours ordinaire!!

C'est-à-dire que les conseils de guerre parisiens n'ont pas encore prononcé un arrêt de mort... et qu'à Vienne on fusille et on pend légalement et dans les formes.

Voici un trait qui indique combien le clergé français se montre digne de la mission toute de paix, d'amour et de conciliation que lui imposent nos discordes civiles. Nos prêtres, sortis du sein du peuple, comprennent de plus en plus que c'est à ce peuple, même égaré, que doivent revenir spécialement leurs soins et leur sollicitude; ils le comprennent, et ne demeurent pas au-dessous de leur tâche.

L'archevêque de Paris, M. Sibour, a fait, il y a quelques jours, une visite à Sainte-Pélagie, qui renferme encore un grand nombre d'insurgés dont plusieurs ont été condamnés par le conseil de guerre. L'archevêque a promis de recommander tous ces infortunés à la clémence du gouvernement. Le lendemain matin, il a envoyé 300 fr. pour être distribués aux femmes des prisonniers dont les besoins sont les plus urgents.

Comment on écrit l'histoire.

Voici l'histoire du dîner de Louis Blanc, qui a fait si grand' peur au *Salut Public* et au *Courrier*.

Un négociant de notre ville arrivait de Paris, lorsqu'il fut entouré par la foule des nouvellistes, impatients de savoir que penser des sinistres rumeurs qu'on répand en province sur l'état de la capitale.

— Est-il vrai que l'on marque d'une croix rouge les maisons des banquiers?

— Oui, répondait le voyageur, joyeux amateur de puffs et de canards.

— Qu'on prêche la guillotine, le viol, le pillage?

— Oui.

— Que Bernard ait demandé 500 mille têtes?

— Un million.

— Que Caussidière soit à Paris?

— Non-seulement Caussidière, mais Louis Blanc. J'ai diné avec eux librement, chez un commissaire de police.

A ce dernier trait, l'essaim des alarmistes s'effarouche, il s'épand sur la ville, quelques-uns d'entre eux s'abattent dans les bureaux du *Salut Public*, qui taille sa grosse plume et se fâche tout rouge contre la police parisienne, et menace Cavaignac de sa colère si l'on n'arrête pas Louis Blanc dans les 48 heures.

Puis vient le *Courrier de Lyon*, qui ramasse la balle au bond, en fait un entre-filet, et s'écrie avec douleur:

Où allons-nous? L. Blanc a diné à Paris!!

Et voilà comme on écrit l'histoire.

Nous lisons, du reste, dans le *Salut Public* d'hier, un article dans lequel il déclare désirer avoir été induit en erreur.

Bien qu'anonymes, nous croyons les renseignements que nous donnons plus haut parfaitement vrais et entourés, pour nous, de garanties suffisantes.

Nous ajouterons même que le voyageur a cru devoir démentir lui-même, dans le lieu où il les avait tenus, les propos qui ont été colportés dans la ville sous sa responsabilité.

prendre le brigand dans son château d'El Pardo, au milieu des fleurs de la fête et dans les bras de sa jeune épousée.

— Oui! oui! répétait les mille voix de la multitude: Au château d'El Pardo! au château d'El Pardo!

Et toute cette foule irritée commençait à s'ébranler, lorsque, me jetant au-devant d'elle, je tentai de lui persuader que tu n'étais ni un moine apostat, ni un chef de brigands, mais un noble et loyal seigneur, ainsi que tu le paraissais. Efforts inutiles! autant eût valu opposer une paille à un torrent, qu'une faible jeune fille à cette tourbe de Castillans fanatisés.

— Ne voyez-vous pas, s'écrierent alors quelques femmes en furie, ne voyez-vous pas au costume de cette fille, qu'elle est elle-même une Catalane? ce sera sans doute une des maîtresses du brigand.

Des cris de mort s'élevèrent aussitôt de toutes parts, et mille couteaux étaient déjà tirés autour de moi, lorsque faisant briller la pointe de mon poignard, et me jetant lèvre baissée au milieu de mes assassins, je parvins à me frayer un passage et à leur échapper. Grâce à la légèreté de mes pieds de Catalane, j'ai laissé bien derrière moi tous ces énervés Castillans, et c'est ainsi, mon frère, que j'ai pu arriver à temps pour te prévenir du danger. Ceux de nos braves compagnons, qui nous ont suivis ici, au nombre de douze, ont aussi été avertis par moi; ils s'armèrent, et au premier signal ils renverseront tout pour arriver à toi.

Ici Ninetta s'interrompit, comme si elle n'avait plus eu la force de parler; sa figure se couvrit d'une extrême pâleur; elle chancela et allait tomber, lorsque je la reçus dans mes bras.

— C'est étonnant, dit-elle, comme cette course m'a affaiblie.

Mais hélas! ce n'était point là la véritable cause du malaise qu'elle éprouvait. En jetant les yeux sur ses vêtements, j'y remarquai plusieurs déchirures qui semblaient avoir été faites à coups de couteaux, et dont l'une s'ouvrait un peu au-

NOUVELLES LOCALES.

Avis. — Beaucoup de nos abonnés des communes rurales se plaignent de ne pas recevoir nos numéros avec régularité. Comme nous sommes certains que le journal est remis exactement tous les jours aux bureaux des postes à Lyon, ces négligences ne peuvent provenir que des services ruraux.

— Nous n'avons rien à dire de la fête de la Constitution sinon que, semblable à ses aînées, elle a été froide comme l'atmosphère, sans élan ni enthousiasme, et que les curieux qui étaient venus voir remplissaient à peine le centre de la place des Terreaux.

La plus parfaite indifférence a accueilli la lecture de la Constitution, l'acclamation officielle qui l'a suivie et le *Deum*. Pas un cri de joie, pas un mot de réprobation ne se sont fait entendre dans cette foule silencieuse.

Un seul sifflet a essayé de troubler l'office de sa protestation solitaire; mais ne trouvant pas d'écho, il a dû se taire.

Commencée à midi, la cérémonie se terminait à une heure par le défilé du clergé et des autorités entre deux lignes de soldats garnissant les quais.

Des casques, des baïonnettes, — des baïonnettes et des casques... voilà en quatre mots la fête de la Constitution. De fenêtres pavées: point; et le soir, de rares et officielles illuminations perdues dans le brouillard de novembre.

— On nous assure que le citoyen Greppo doit présider le banquet démocratique annoncé à Lyon pour le 26 de ce mois.

— Avant-hier, dit-on, un club de la rue Saron était clos par autorité de police, et le président, irrité et chassé de son local, haranguait en plein air la foule de ses auditeurs.

La police alla chercher la garde et un conflit aurait peut-être eu lieu sans la prudence du sergent qui, voyant que tout se passerait en discours, fit demi-tour à gauche avec son peloton, et laissa l'éloquence du clubiste se perdre bientôt dans le désert.

Avis à ceux qui font du zèle maladroit!

— Un certain nombre de citoyens de Mâcon sont allés offrir à M. de Lamartine, à sa terre de Montceau, un drapeau tricolore sur lequel est brodé le mot constance.

L'illustre poète a remercié ses concitoyens en ces termes: « Je m'envelopperai de ce drapeau comme d'une égide contre les injustices et les ingratitudes de ceux qui ne me connaissent pas aussi bien que vous. »

M. de Lamartine a eu en outre le bon goût de faire ajourner la proposition qu'on lui faisait d'un banquet politique. Il n'a pas voulu que cette solennité eût l'air d'une réplique à un banquet récent qui a eu lieu à Mâcon, et dans lequel, comme il l'a dit, se sont produites quelques paroles excessives et quelques doctrines blâmables, qui n'ont pas besoin d'autre réfutation que le bon sens, le bon esprit et le bon ordre.

— Le cours de littérature de M. de Laprade s'ouvrira demain mardi, à une heure. Tous ceux qui aiment l'éloquence ornée de toutes les grâces du langage, s'empresseront d'y assister. D'ailleurs, le souvenir des leçons de l'an dernier recommande suffisamment celles de cette année. On retrouve toujours le poète dans le professeur, et le philosophe dans le critique. M. de Laprade crée en analysant. Mérite fort rare aujourd'hui où le professeur vise plus à sa personnalité qu'à faire ressortir les œuvres qu'il étudie. M. de Laprade s'associe aux génies de notre nation quand il en démontre la parenté providentielle, et il grandit à mesure qu'il expose leur haute mission dans la réalisation du progrès de l'esprit humain.

— Dans la nuit de samedi à dimanche, une trentaine de jeunes gens ont fait quelque tapage, rue Jacquard, à la Croix-Rousse. Ils ont crié: *A bas la République! Vive la République rouge!*

Il se sont transportés vers un arbre de liberté, et ont brisé sa clôture. Non contents de cela, ils se sont rendus devant la boutique de M. Perret, épicer, rue Jacquard, ont

dessous du sein, à l'endroit où se trouve le cœur, me fit craindre que cette généreuse enfant n'eût été blessée gravement, en voulant arrêter la foule qui demandait ma mort.

Mes soupçons à cet égard n'étaient que trop fondés; car en voyant que Ninetta, de plus en plus affaiblie, ne respirait que difficilement, je pris son poignard et m'empressai de trancher les lacets de son corsage. Mais à peine sa poitrine fut-elle à découvert que je m'aperçus qu'elle était teinte de sang. A cette vue je fus saisi d'une si douloureuse surprise, que voulant appeler du secours, les paroles expirèrent dans ma bouche. Ninetta, devinant mon intention, eut encore assez de force pour me dire d'une voix calme:

— Tout secours est inutile... je suis blessée, là, ajouta-t-elle en me montrant son cœur. Je n'avais point d'abord senti ma blessure, continua-t-elle, car je ne pensais qu'à te sauver... mais je vais mourir... et je ne serai point là pour te secourir.

Puis, après un instant de repos, elle reprit d'une voix de plus en plus affaiblie, en me montrant son poignard:

— Quand la Catalogne sera libre, frère, dépose ce poignard, en mémoire de moi, sur le petit autel de l'oratoire où tu m'as rencontrée pour la première fois.

Pendant que cette scène déchirante se passait à l'extrême de la salle de festin, les convives mangeaient et buvaient en riant, et sans se douter que la mort râlait à leurs côtés. Dona Blanca seule, en me voyant tenir une jeune fille dans mes bras, tournait vers moi des regards pleins de jalousie, et semblait chercher à écouter les paroles que m'adressait Ninetta, lorsque la jeune blessée, d'une voix que la mort rendit un instant plus forte

brisé les vitres de son magasin, en criant : *A la lanterne ! A la lanterne !*

— Avant-hier, dans le milieu de la journée, un malheureux ouvrier maçon qui travaillait au 3^e étage d'une maison de la rue du Chapitre-d'Ainay, est tombé dans la cour et s'est fendu le crâne. On a relevé ce malheureux dans un état désespéré et on l'a transporté à l'hôpital.

Assemblée Nationale.

Suite et fin de la séance du 16 novembre.

La chambre, continuant la discussion du budget rectifié de 1848, a décidé que le traitement de l'archevêque de Paris serait maintenu au chiffre de 40,000 fr. Les chapitres 2, 3, 4 et suivants du budget, ont été adoptés.

Correspondance particulière de LA LIBERTÉ.

Séance du 17 novembre. — Présidence du citoyen A. MARRAST. La chambre adopte deux décrets relatifs aux chemins de fer de Montereau, Troyes et de la Teste.

La discussion est reprise sur le budget.

Il est adopté jusqu'au chapitre XV avec des économies insignifiantes.

La monotone de la discussion n'est interrompue que par une scène violente entre le citoyen Luneau et le citoyen Astaix, qui se fait rappeler à l'ordre pour avoir accusé le représentant de la Vendée d'être un mouchard. — Interruption qui amène de longues et confuses explications sur le banquet de Toulouse.

COURRIER DU MATIN.

Séance du 18 novembre.

L'Assemblée continue la discussion du budget, et adopte successivement les chapitres XVI et XVII, relatifs au traitement des sous-préfets, qui sont maintenus à 6,000, 4,000 et 5,000 fr.

L'Assemblée fixe ensuite à 15,000 le nombre des colons algériens, et reprend la discussion du budget.

La séance continue.

PARIS, 18 novembre 1848.

Correspondances particulières de LA LIBERTÉ.

Une association qui compte déjà dans son sein un grand nombre de représentants, la plupart des maires de Paris, des membres du conseil municipal, des colonels et des chefs de bataillon de la garde nationale, de la garde mobile et de la garde républicaine, des citoyens distingués dans les lettres, les sciences, les arts, l'industrie, et enfin les travailleurs de toutes les professions, vient de se former dans le but de réunir en un centre commun d'action tous les citoyens franchement dévoués à la République.

Conciliation pour les personnes, inflexibilité pour les principes, tel est son drapeau.

L'association a procédé jeudi soir à l'élection de son bureau définitif; a été nommé président le citoyen Buchez.

Plusieurs membres de l'Assemblée nationale doivent faire une proposition ayant pour but de déclarer que tout représentant qui, ayant obtenu un congé, resterait éloigné de l'Assemblée plus de dix jours après l'expiration de ce congé, serait considéré comme démissionnaire.

Il a été de nouveau question dans le conseil supérieur des finances de l'établissement d'un impôt sur les annonces des journaux.

Un parti puissant se prononce aux Etats-Unis pour l'augmentation des tarifs de douane, afin de protéger le travail national contre les manufactures étrangères.

Dans un grand nombre de meetings qui ont eu lieu, et notamment à Boston, M. Webster, l'ancien secrétaire d'Etat, s'est vivement prononcé dans ce sens. Il a invoqué comme argument puissant en faveur de son opinion, la prime d'exportation que le gouvernement français vient d'accorder à ses fabricants.

Un épisode, survenu hier au moment de l'embarcation du onzième convoi des colons algériens, a vivement ému l'assemblée. Le vieux général Schmitz était sur le bateau, près de son fils, capitaine d'état-major, qui commandait en chef le convoi. Le général de Lamoricière, s'approchant du capitaine, lui dit : « Vous étiez à Isly, tenez, voilà une croix d'honneur qui y était. » Et il lui remet la décoration à laquelle le général Cavaignac ajoute le ruban. On peut juger de la joie du vieux père en voyant son fils recevoir une récompense depuis longtemps demandée pour lui par ses supérieurs.

Quelques journaux ont annoncé que M. E. Arago, ministre de France à Berlin, avait reçu de S. M. Prussienne la décoration de l'Aigle noir. Ce fait est faux.

M. A. Marrast, qui devait aller à Toulouse, pour assister aux séances du conseil général, a renoncé à ce voyage.

La lettre circulaire adressée par la réunion de la rue de Poitiers aux représentants en congé, et publiée ce matin par quelques journaux, a produit un effet magique, on peut le dire, sur la majeure partie des membres de l'Assemblée. Ce matin des groupes nombreux s'étaient formés dans la salle des conférences au moment où les représentants sont sortis des comités et des commissions. L'abus des congés était généralement l'objet du blâme le plus sévère.

Un journal de Paris, la *Révolution Sociale*, s'adresse la question suivante :

« Nous voudrions bien savoir pourquoi, depuis plusieurs jours, M. Thiers s'abstient de passer la nuit dans son hôtel de la place Saint-Georges, absolument comme s'il craignait d'être enlevé nuitamment et transporté au Sénégal. »

Nous croyons que c'est pour ressembler à son fétiche le prince qui, lui aussi, feint des craintes ridicules et comme

Cromwell ne passe pas deux nuits dans la même chambre.

O plagiaires !

— Le rapport sur la transportation en Algérie des condamnés de juin propose de fixer à cinq ans, au lieu de dix, le temps pendant lequel les transportés seront assujettis au travail en commun, et à l'expiration duquel la transportation cessera de plein droit.

Le rapport propose en même temps d'étendre aux pères et mères des condamnés le droit de les suivre en Algérie, et celui d'hériter de leurs droits éventuels en cas de décès.

— Le club de la candidature napoléonienne, du passage Jouffroi, s'étant transporté au manège Fitte, a été envahi hier par des membres des clubs démocratiques. Le président a voulu refuser la parole à tout individu non-inscrit comme membre du club; les opposants ont prétendu que le club étant public, ils avaient le droit de parler. La soirée s'est passée dans ces débats incidents, et la réunion a dû se séparer sans avoir délibéré.

Voici les détails qu'on nous donne à ce sujet :

Une discussion très-orageuse a éclaté au sujet de la candidature de M. Louis Bonaparte. Un ancien membre du club Blanqui a prononcé un long discours en faveur de ce candidat. Dès qu'il a eu terminé, la tribune a été envahie par une foule de spectateurs, qui tous voulaient prendre la parole. Un jeune ouvrier, nommé Lehman, a réussi à s'y maintenir, et il s'est mis à attaquer avec une énergie extraordinaire M. Louis Bonaparte.

Cet ouvrier a aussi été membre du club Blanqui.

Le désordre et l'agitation sont devenus tels, qu'il a été impossible de rétablir le silence. La tribune a subi un véritable siège, et mille cris passionnés se sont croisés dans l'air contre M. Louis Bonaparte, contre le général Cavaignac, contre M. Ledru-Rollin, contre les candidats de toute sorte. Le président a dû lever la séance à dix heures, en déclarant que la fermeture du club devenait indispensable.

— Le journal des idées et des austères penseurs, l'*Évenement*, conseille à M. Louis Bonaparte de rester ce qu'il a été jusqu'ici, fier devant le pays, humble devant l'idée.

— On assure que M. Astaix a fait demander aujourd'hui, à un journal du soir, raison de la phrase suivante :

« Le chapitre sur les préfets a suscité un de ces scandales qui montrent dans quelle *lasse d'hommes* la représentation nationale a été condamnée à se recruter. »

— Le comité général démocratique vient de transférer son siège de la rue d'Isly à la salle Montesquieu.

Hier, dans cette même salle Montesquieu, le club démocratique et socialiste a eu une séance des plus orageuses. On a discuté, au milieu d'un violent tumulte, les chances et les droits de MM. Ledru-Rollin et Raspail. L'apologie de Robespierre a été applaudie par la majorité.

— Nous ne serions pas surpris qu'on reproduisit ces jours-ci devant l'Assemblée la proposition de passer outre à la confection des lois organiques, sauf la loi électorale.

— M. de Larochejacquelein a renoncé au congé qu'il avait obtenu.

— Le 2 novembre, il y avait encore 769 représentants présents au scrutin; le 7, on n'en comptait plus que 721; le 8, 594; le 11, 582; et enfin le 14, on ne trouvait que 495 voix dans l'urne.

— Une notabilité d'un des départements du Nord, étant venue dernièrement à Paris pour se renseigner auprès de ses amis de l'ancienne opinion légitimiste sur le choix à faire parmi les candidatures à la présidence de la République, s'adressa aussi à un homme d'Etat qui a été plusieurs fois ministre sous la dernière monarchie. « Comment un homme comme vous, répondit celui-ci, ne voit-il pas que c'est Louis Bonaparte qu'il faut nommer... pour arriver à mieux? »

— Des nouvelles de Berlin reçues aujourd'hui, en date du 14 au soir, font pressentir un arrangement des difficultés soulevées par la nomination du ministère Brandebourg. On parlait du retrait de l'arrêté qui avait institué ce ministère.

— On disait aujourd'hui que le corps diplomatique s'était ému d'une visite faite par lord Normanby à MM. Louis et Jérôme Bonaparte.

Lord Normanby, interpellé à ce sujet, aurait déclaré qu'il s'agissait d'un acte de convenance privée sur lequel il n'avait point à s'expliquer.

Portefeuille financier.

La rente a été beaucoup mieux tenue qu'hier, et elle était demandée à la fin de la bourse. On disait que le gouvernement devait annoncer officiellement à l'Assemblée nationale qu'il était en mesure de réduire de nouveau l'armée de 50,000 hommes indépendamment des 55,000 hommes dont il a déjà été question. On ajoutait que le ministre des finances demanderait positivement le maintien de l'impôt du sel.

On a fait encore 50,000 fr. d'escompte de 5 % et 2,000 francs de 5 %.

La rente 3 0/0, fermée hier à 41 10, a ouvert à 41; elle a varié de 41 à 41 50, elle reste à 41 40 en hausse de 30 c.

La rente 5 0/0, qui était hier à 63 70, a ouvert à 63 75; elle a varié de 64 à 63 75, elle ferme à 63 95 en hausse de 25 c.

— Le nouveau compte rendu de la Banque de France, au 9 novembre, ne présente aucune amélioration sur la semaine précédente. Le portefeuille de Paris a éprouvé un nouvel échec et a diminué de plus de trois millions, et cette circonspection n'a rien qui doive nous étonner; car le crédit est toujours nul dans les opérations commerciales, et le petit nombre de branches de commerce qui avaient eu quelques commandes, sont retombées dans l'inactivité. Il est à craindre

même qu'elles ne restent dans cet état jusqu'à la fin de l'année, par suite des préoccupations soulevées par la question présidentielle.

Le portefeuille des départements s'est amélioré de plus de quatre millions depuis la semaine dernière, ce qui fait une sorte de compensation avec la diminution de celui de Paris. Mais l'observation que nous faisions la semaine dernière peut encore s'expliquer cette fois.

Le portefeuille de Paris a eu à subir l'échéance du 15 novembre, qui n'a pu être comprise par les succursales.

On continue à échanger les billets de banque des anciens comptoirs contre des billets de la caisse centrale, ce qui explique pourquoi la circulation des succursales a diminué, tandis que celle de Paris a augmenté. Cependant il y a eu, sur la masse des billets en circulation, une augmentation réelle de trois millions.

Le compte courant du trésor attire toujours l'attention d'une manière particulière. Il a diminué de 3 millions. Le trésor ne possède plus à son crédit que 19,305,538,18. Il faut y ajouter les 25 millions qu'il peut encore obtenir de la banque avant le 31 décembre. C'est donc en tout une ressource de 44,305,538 fr. 18 cent. que le trésor possède encore pour faire face à toutes ses dépenses jusqu'à la fin de l'année. Or, le service des intérêts du 3 0/0 et le paiement du semestre de l'emprunt dépasse 40 millions; en sorte que le chiffre ci-dessus ne suffirait pas si une forte partie des paiements devait être déterminée avant la fin de décembre.

Voici quels ont été les changements survenus dans le compte-rendu comparé avec celui de la semaine dernière :

L'encaisse de Paris a diminué de	424,907 fr. 53 c.
L'encaisse des succursales a augmenté de	414,357 "
Les effets échus à recouvrer ont augmenté de	4,582,472 81
Le portefeuille de Paris a diminué de	5,078,515 89
Le portefeuille des succursales a augmenté de	4,194,278 "
Les avances sur lingots ont augmenté de	624,400 "
Les avances sur effets publics ont diminué de	625,580 "
Les avances sur effets publics, dans les succursales, ont augmenté de	5,000 "
Les effets en souffrance ont diminué de	548,794 95
Les effets en souffrances ont diminué, dans les succursales, de	148,643 "
Les billets au porteur ont augmenté à Paris de	6,420,000 "
Les billets au porteur ont diminué, dans les succursales, de	1,988,450 "
Les billets à ordre ont diminué de	458,858 15
Le compte-courant du trésor a diminué de	5,275,751 49
Les comptes-courants divers ont diminué de	621,768 31
Les comptes courants dans les succursales, ont augmenté de	121,640 "

EXTÉRIEUR.

PRUSSE. — BERLIN. — ASSEMBLÉE NATIONALE, séance du 13 au matin à la maison des Arquebusiers.

L'affluence est énorme dans les rues, et le peuple fraternise avec les troupes qui les traversent.

L'appel nominal constate la présence de 141 membres.

Les délibérations commencent vers midi, par la lecture du rapport de la commission chargée, avant-hier, de rédiger un mémoire contenant les points d'accusation contre le ministère Brandebourg.

L'Assemblée adopte à une grande majorité la rédaction de ce mémoire.

Le mémoire de l'Assemblée nationale vient d'être envoyé au procureur-général Sethe, avec la lettre suivante :

« M. le procureur-général recevra ci-joint un mémoire adopté par l'Assemblée nationale, au sujet des attentats du ministère Brandebourg, coupable de haute trahison, afin que M. le procureur-général fasse son devoir en conséquence.

« Ainsi résolu dans la séance d'aujourd'hui de l'Assemblée nationale.

« Berlin, 13 novembre 1848.

« L'Assemblée nationale : le président, d'UNRUH. »

La *Gazette Nationale* annonce qu'une souscription est ouverte dans ses bureaux, afin de réunir des fonds pour que l'Assemblée nationale puisse continuer ses séances.

Le comité rhénan des démocrates, siégeant à Cologne, a invité, le 14, toutes les sociétés démocratiques de la province rhénane à convoquer immédiatement des réunions populaires dans tous les endroits du voisinage, pour encourager la population à refuser les impôts. Il a convoqué en même temps un congrès de députés des sociétés, qui se réunira à Cologne le 23, pour aviser aux mesures ultérieures à prendre.

L'ex-président de l'Assemblée nationale a été reçu par le roi. On raconte que, dans cette audience, S. M. lui a dit : « Je sais que ma couronne est en jeu; néanmoins, je suis bien résolu à ne pas céder. »

Berlin a conservé aujourd'hui le maintien calme des jours derniers. Cependant, un jeune homme a été arrêté au moment où il allait tirer un coup de pistolet sur une patrouille. Vers quatre heures, on a dispersé à la baïonnette quelques rassemblements. La maison des arquebusiers a été occupée vers le soir par deux bataillons qui n'ont pas éprouvé de résistance.

PRUSSE. BERLIN, 12 novembre. — Hier, les membres de l'Assemblée nationale se sont rendus en cortège à la salle de leurs séances. A leur arrivée, ils ont trouvé les portes fermées. Alors ils se sont rendus à l'hôtel de Russie, où ils ont tenu séance. Le *Moniteur prussien* du 12 novembre contient une proclamation du roi, adressée au peuple prussien, dans laquelle S. M. expose les motifs qui l'ont déterminée à

transférer la Diète constituante à Brandebourg.
DERNIÈRES NOUVELLES.

Pruisse. — L'attitude de l'Assemblée de Berlin, en face du conflit qui se prolonge et s'aggrave de jour en jour, est pleine de calme et de dignité. Successivement dépossédée des divers locaux où elle tient ses séances, elle se réunit dans d'autres, et poursuit, toujours aussi nombreuse, le cours de ses délibérations et de ses protestations contre les mesures qu'elle proclame illégales. En même temps, elle se garde de pousser les choses à la dernière extrémité, et dans la dernière, celle du 14, elle a encore ajourné la proclamation du refus de l'impôt. Pourtant il commençait à devenir probable qu'elle se résoudrait le lendemain à adopter ce dernier terme de la résistance pacifique.

Dans plusieurs localités, d'ailleurs, le refus d'impôt est arrêté, et le décret qui le proclamera ne fera, comme l'a fait observer un membre de l'Assemblée, que constater un fait.

Le pays tout entier s'agit en faveur de ses députés. De toutes parts ce sont des adresses, des promesses de concours, des offres d'argent. Postdam et Brandebourg même sont au nombre des villes qui protestent contre les mesures du gouvernement.

La garde bourgeoise persiste à ne pas livrer ses armes ; le peuple reste calme et se borne à saluer les députés d'acclamations enthousiastes ; les troupes semblent témoigner de l'hésitation. Cependant la cour ne paraît pas vouloir céder.

Voici la liste des journaux suspendus pendant l'état de siège :

La Réforme, le *Zeitunghalle*, la *Locomotive*, la *République*, les *Feuilles du Peuple*, la *Lampe éternelle*, l'*Emeutier* et le *Cancan*.

Autriche. — Les correspondances allemandes n'ont pas confirmé la nouvelle de l'incendie de Kremsier, la ville morave où l'empereur a convoqué la diète.

Saxe. — Leipzig était, le 13 novembre, dans la fermentation la plus vive. On venait d'y apprendre l'exécution de Robert Blum, qui était le représentant de cette ville à l'Assemblée de Francfort.

On lit dans la *Gazette de Cologne* du 17 novembre :

« Le bruit s'est répandu ici, qu'au moment où le roi se rendit de Postdam à Sans-Souci, on a tiré sur lui. Le roi n'a pas été atteint. La balle a pénétré dans la lanterne de la voiture. »

Espagne. — **CATALOGNE.** — On nous écrit des frontières de la Catalogne, le 12 et le 13 :

« Le bruit courait à Barcelonne, dans la journée du 11, qu'une rencontre des plus sérieuses avait eu lieu aux environs de Cubells, ville de 1,200 âmes, à dix heures de marche de Lérida et à une trentaine de Barcelonne, entre le général Lersundi, l'un des lieutenants les plus distingués du général Cordova, et Cabrera. Ce dernier, atteint à l'improviste, aurait perdu, assure-t-on, une quarantaine d'hommes tués, et plus de 200 des siens auraient été faits prisonniers.

Si la nouvelle est vraie, on peut considérer cette action comme la plus importante de celles qui ont eu lieu en Catalogne depuis la dernière guerre civile.

« Les sous-officiers et soldats du détachement fait prisonnier à Cabra viennent d'arriver à Walls. Le chef montémoliniste Masgoret a tenu dans cette occasion une conduite qui l'honneur. A peu de distance de Cabra, il a fait former les pri-

sonniers en bataille, et a engagé les hommes qui voudraient prendre parti pour Charles VI à sortir des rangs et à faire trois pas en avant.

« Personne n'ayant bougé, Masgoret a paru approuver du geste le dévouement de ces militaires, leur a fait distribuer quelque argent, et a ordonné leur mise en liberté. Quant à l'officier commandant, assez grièvement blessé, la même proposition lui fut faite un peu plus loin, et, sur son refus énergique, il a été également mis en liberté. »

« L'importante ville de Sitges, qui compte près de 6,000 âmes, et qui n'est qu'à huit heures de marche de Barcelonne, est dans la consternation. Une bande montémoliniste y est entrée de nuit, le 8, et y a enlevé dans deux maisons, où elles se trouvaient réunies, une douzaine de personnes, pour la rançon desquelles elle demande 5 à 600 quadruples. Cette bande était commandée, assure-t-on, par Masgoret. Il y a très-peu de temps cependant que la ville de Sitges a payé aux montémolinistes la contribution qu'ils lui avaient imposée.

« En somme, l'insurrection montémoliniste ne fait pas de grands progrès ; mais elle se maintient devant une armée formidable. Le courrier de Barcelonne à Madrid et vice versa et presque tous les autres n'arrivent plus à destination que par hasard. Celui de Barcelonne en France paraît le plus respecté jusqu'à présent. »

Italie. — **NAPLES**, 31 octobre. — L'agitation est à son comble. Un avis placardé sur le coin d'une rue, et signé par des ouvriers, prouve qu'un mouvement n'est pas éloigné.

Des troubles ont eu lieu à Teramo ; quelques ouvriers chantaient un hymne patriotique, lorsqu'un d'eux fut arrêté par le commandant suisse. Une rixe s'est élevée alors, et les gendarmes ont couru à la baïonnette sur les curieux ; mais le prisonnier a été relâché.

Les autorités ont demandé par voie télégraphique de l'artillerie et un renfort de troupes qui sont arrivées, lorsque la tranquillité était rétablie. De nombreuses arrestations ont été cependant opérées, et le général Landi a ordonné que 400 hommes de la garde nationale remissent leurs fusils, ce qu'ils ont dû exécuter dans la crainte du saccage.

Ces désordres et ces rigueurs ont été provoqués par les autorités, c'est à dire par le procureur-général, le président et quelques riches rétrogrades.

D'un autre côté, l'*Epoca*, de Rome, donne la nouvelle de la mise en état de siège par suite des troubles graves qui se sont produits dans les provinces, et particulièrement dans la Calabre et la Pouille.

Le rire est devenu assez rare en France pour qu'on saisisse avec empressement l'occasion de se déridre à peu de frais ; c'est à ce titre que se recommande un des plus amusants et des plus spirituels journaux de la capitale, *LA SILHOUETTE*, dont cinq ans de succès ont affirmé et légitimé l'existence. Rédigée par l'élite des gens d'esprit de la presse parisienne, *LA SILHOUETTE* joint, à un texte empreint de la satire la plus mordante et du plus piquant à propos, des caricatures pétillantes de gaieté, d'humour et de malice, et qui justifient pleinement son dernier titre d'*Illustration pour rire*. Ce journal publie une livraison égale à deux numéros du *Charivari* tous les dimanches, et six cents vignettes par an, pour le prix fabuleux de 6 fr. (2 fr. en sus pour la province). *Voir aux annonces*.

Les Insertions et les Avis se reçoivent à Lyon, rue Centrale (angle de la rue Grenette).

INSERTIONS ET AVIS.

Le prix des Insertions et des Avis est fixé à 15 c. par ligne, qui se paie, comme d'usage, à l'avance.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE THÉATRALE

De DUPERRIN fils,
Rue de la République, 9, à l'Angle de la rue
François Dauphin.

COLLECTION complète de pièces de théâtre, publiées dans la Bibliothèque dramatique, le Magasin théâtral, la France dramatique, le Répertoire dramatique, etc.

On y trouve un grand choix de livres classiques, histoires, voyages, mémoires, nouvelles, romans, *Guides, Cartes et Plans*, Cabinet d'abonnement à la lecture des mieux assortis.

Office spécial
POUR LA

NÉGOCIATION DES IMMEUBLES.

PLACEMENT DE FONDS.

La propriété immobilière est la base du crédit et de la fortune. Seule, elle offre des garanties positives ; seule, elle a résisté et résistera toujours à toutes les perturbations. Capitalistes, pères de famille, songez aux dures leçons du passé. Le trompeur mirage des opérations aléatoires a fait assez de ruines. Arrêtez-en le cours, vous vous éviterez d'amer regrets.

Pour acquérir, vendre ou échanger tous immeubles, s'adresser rue de l'Arbre-Sec, 45, au 1er, à M. Damour, directeur de l'office.

AVIS. Le seul et véritable **SAVON GLAISE** propre à dégraisser la laine et la soie, qui est livré au public au prix de 20 c. les 500 grammes, se trouve chez l'inventeur rue de la Cage, 10 (magasin de laines au Mouton-Blanc). Le public est prévenu que tout savon qui n'est pas marqué **Savon glaisé F. L.** est une contrefaçon.

CONSTIPATION DÉTRUISTE complètement, ainsi que les glaires et les vents, par les bons rafraîchissants de **DEVIGNEAU**, sans l'aide de lavements ni d'aucune espèce de médicaments. A Paris, rue Richelieu, 66. Dépôt à Lyon, chez M. VERNET, pharmacien, place des Terreaux.

PHARMACIE DE PH. QUET,
à Lyon,

Rue de la Préfecture, n. 5.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dardres, syphilis. Dépôt des Capsules au **Baume de Copalum pur**, sans odeur ni saveur, contre les écoulements récents ou anciens.

Injection astreingente d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

Suspensor élastique indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font des exercices.

SPÉCIALITÉS DE SIROPS COMPOSÉS.

Pharmacie du Nègre, rue Dubois, n° 3.

F. ABBAT,
PHARMACIEN.

Sirop de salsepareille concentré.
— de Larrey, avec et sans addition.
— dépuratif anti-dartreux.
— d'escargots et pâte.
— anti-scorfuleux.

Se vendent par bouteilles, 1/2 et 1/4.
Injection anti-gonorrhéique, 3 f. le flacon.

ELIXIR TONI-PURGATIF

DE RHUBARBE COMPOSÉ,

Contre les glaires, la bile, et en général toutes les maladies occasionnées par les humeurs : pituite, asthme, constipation, aigreur, perte d'appétit, digestions pénibles, pertes blanches, affections goutteuses et rhumatismales, scrofules ; il purifie le sang, rétablit les forces et donne de la vigueur ; il convient à tous les âges et à tous les tempéraments.

PRIX 3 FRANCS LE FLACON.

Chez M. CAMUSET, pharmacien, à Lyon, place des Carmes, 14, vis-à-vis de l'hôtel du Parc.

LYON.—IMPRIMERIE DE MOUGIN-RUSAND.

Rue Centrale.

MAISON SPÉCIALE

pour les ouvrages en cheveux.

ON trouve des modèles de
perruques et toupet.
nouveau système chez l'in-
venteur, qui ne s'occupe
uniquement que de la con-
fection des ouvrages en che-
veux, M. VAURIS, coiffeur,
un des premiers artistes de
France pour la confection
des ouvrages de ce genre,
place du Port du Roi, hôtel

de l'Europe.

Par Brevet d'invention (sans garantie
du gouvernement),

EAU DU PHENIX,

ADJOINTE A LA POMMADÉ DU PHENIX.
Seule et unique découverte, infaillible pour
faire disparaître les pellicules, arrêter la
chute des cheveux, et les faire repousser en
moins d'un mois. On donne 500 francs à qui
donnera autant de preuves d'efficacité.
prouvée et recommandée par les premiers
docteurs et chimistes.

La grande vogue et les éloges qui se suc-
cèdent et s'accroissent tous les jours, prou-
vent l'efficacité de ces deux toniques.

Dépôt général chez Berle, coiffeur, parfum-
eur breveté, place des Terreaux, 17, à Lyon.
Il fait des envois dans tous les pays.

L'EAU minérale acidule de la source André à St-Galmier, supérieure à celle des sources déjà connues, remplace avec avan-
tage les eaux de Seltz naturelles ou factices (Rapport de l'Académie), se vend à Lyon, 20 c. la bouteille, et 3 fr. 50 c. par panier.
de 20 bouteilles. Cette boisson naturelle, agréable, salutaire, d'un usage général et journalier, est moins chère
que l'eau fabriquée. Magnésienne et bi-carbonatée, elle neutralise les effets pernicieux de nos eaux potables séléniques.

Dépôt central à Lyon, siège de la Société, chez André co-propriétaire administrateur, place des Célestins, 6. La vente se fait 15 c. le ms, et se reprend au même prix.

